

Employabilité des jeunes

Une trentaine de compatriotes formés aux métiers du bois par SY'M BTP



Photo : D.R

L'entreprise SY'M BTP forme depuis 10 ans des jeunes gabonais dans le secteur du bâtiment...



Photo : D.R

... et aux métiers du bois.

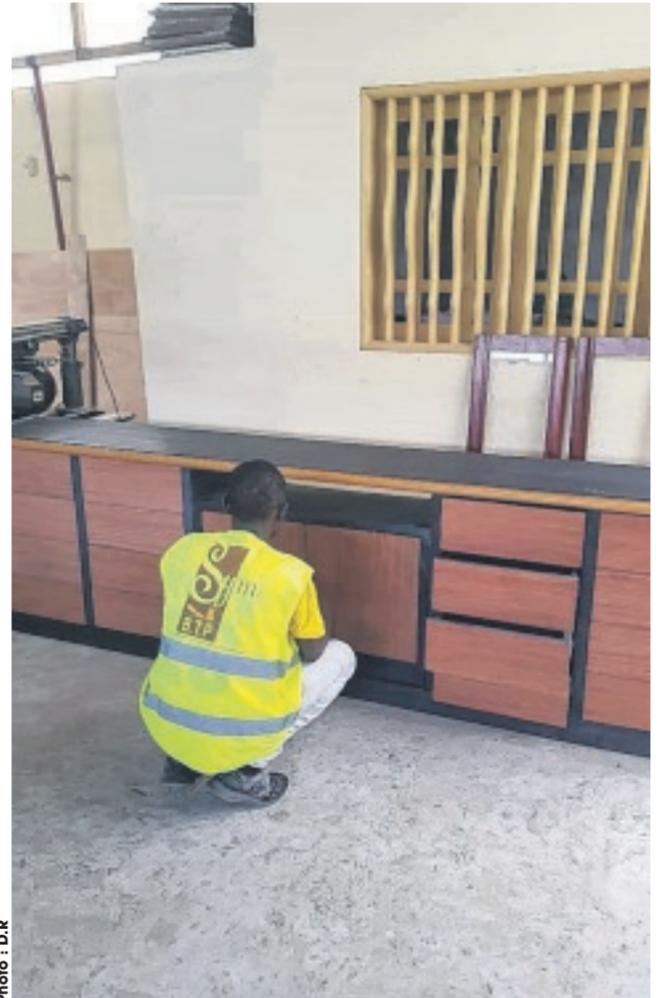


Photo : D.R

Le jeune Evrard Legandza, ici devant une de ses réalisations.

Willy NDONG
Libreville/Gabon

MIS en œuvre en février 2016 par le ministère de la Formation professionnelle et de l'Insertion des jeunes, le projet "Un jeune = un métier" vise à renforcer l'insertion professionnelle des jeunes

gabonais déscolarisés intéressés aux petits métiers. Avant-gardiste dans cette démarche, l'entreprise SY'M BTP, spécialisée dans les domaines de la menuiserie, du bâtiment et des travaux publics, forme déjà, depuis une dizaine d'années, plusieurs jeunes compatriotes aux métiers du bois et du bâtiment.

Son promoteur, Mamadou Sy, en dit un peu plus: « Nous sommes installés au Gabon depuis 20 ans. Mais depuis 2008, nous avons fait le choix de former plusieurs jeunes gabonais dans les différents métiers du bois. A ce jour, nous avons déjà formé 36 jeunes. En 4 ans, 12 de nos anciens jeunes apprenants se sont installés à leur pro-

pre compte, et le reste a été engagé dans différentes structures de la place. Malgré la crise économique qui frappe le pays, nous nous efforçons d'allouer une petite indemnité mensuelle de 80 mille pour motiver davantage nos jeunes. C'est notre manière de participer au développement du pays, et répondre aux attentes des

plus hautes autorités du pays qui font de la formation professionnelle des jeunes compatriotes, une priorité. » S'agissant des attentes, le patron de SY'M BTP compte sur le soutien et l'accompagnement de l'Etat, afin d'offrir plus d'opportunités de formation aux jeunes sans em-

« L'entreprise SY'M BTP m'a donné une seconde chance. En effet, j'ai passé plusieurs années dans la rue à me chercher, sans succès. Aujourd'hui, j'apprends un métier, j'ai un petit revenu, à la fois journalier et mensuel qui me permet de voir autrement la vie », a déclaré un jeune apprenant, Evrard Legandza, 19 ans.

Fin des Assises de régulation du secteur des assurances
Huit recommandations retenues



Photo : Franck Martial Mombo

Une vue des conférenciers lors des Assises consacrées aux assurances.

I'MB
Libreville/Gabon

DÉBUTÉES jeudi dernier, les Assises de régulation du secteur des assurances se sont achevées

samedi dernier à l'Immeuble Arambo. A l'issue des travaux, huit recommandations ont été retenues, notamment sur la question liée à la cadence de règlement rapide de sinistres de tous types. (Nous y reviendrons).

Sobraga | Les Brasseries du Gabon

* Tarifs homologués